

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

PROJET IMMEUBLE KIRCHBERG

---

Visite au chantier  
du Conseil d'Administration

le 25 juillet 1978

---

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT - PROJET IMMEUBLE KIRCHBERG

1. La Banque Européenne d'Investissement dont les effectifs s'élèvent à environ 400 personnes en 1978 occupe actuellement une dizaine d'immeubles répartis dans le ville de Luxembourg.

Outre les inconvénients que créent pour la Banque la dispersion de ses services, les immeubles actuels ne permettent pas d'y installer les parkings nécessaires, des salles de conférence, un restaurant d'entreprise et d'autres installations. Enfin, les immeubles actuels ne répondent pas à la capacité requise pour l'extension future de ses services.

Le projet du nouvel immeuble de la Banque répond au double besoin de rationalisation et d'augmentation de capacité.

2. Caractéristiques architecturales du projet

L'implantation et la conception de l'immeuble permet de répartir l'ensemble des services dans quatre ailes, offrant chacune la possibilité d'y prévoir des bureaux en contact direct avec les zones de verdure environnantes. Ces ailes sont reliées à une zone centrale, dans laquelle les circulations verticales ont été aménagées; l'ensemble des façades et des hourdis destinés à créer les différents niveaux sont en béton armé préfabriqué en usine. Le granit, incorporé dans le béton apparent, permettra d'en obtenir un vieillissement comparable à la pierre.

A l'intérieur de l'immeuble de nombreuses parois de même que la plupart des plafonds ont été conçus en béton laissé apparent, de manière à réduire au minimum les frais d'entretien.

Les revêtements de sol sont pour la plupart prévus en tapis, de manière à compenser l'austérité du béton et simplifier au maximum l'entretien régulier des revêtements de sol.

L'immeuble comprend sept niveaux, chacun d'entre eux abritant différents services selon la description du tableau 1 (voir au verso).

Tableau 1 : Répartition des services par étage.

0	: Garage : Cuisines, restaurant et salles à manger : Locaux techniques : Bureaux : Archives : Sports
1	: Garage : Cafétéria, salle de repos : Entrée du personnel : Archives : Locaux techniques : Bureaux : Services d'impression et de reproduction
2	: Bureaux : Salle de conférence : Salle de réception, salle à manger : Salle de projection et laboratoire de langues : Garage
3	: Bureaux du Comité de Direction et secrétariat général : Petite salle de conférence : Bureaux : Entrée principale
4	: Bureaux
5	: Bureaux : Informatique : Librairie et documentation
6	: Salle de conférence : Bureaux
Toiture	: Chaufferie et machinerie d'ascenseurs

### 3. Principales étapes du projet

- 1972 Choix et achat du terrain
- 1973 Etude des besoins  
Nomination de l'Architecte  
Etude en détail des besoins
- 1974 Présentation de l'avant projet préliminaire  
Nomination du Quantity Surveyor  
Nomination des Ingénieurs-Conseils
- 1975 Présentation de l'avant projet définitif  
Nomination du directeur de projet  
Procédure de présélection de l'Entrepreneur  
Etude du dossier de soumission
- 1976 Lancement des appels d'offre  
Analyse des offres  
Etude des plans d'exécution  
Choix et désignation de l'Entrepreneur Général  
Début des travaux (septembre)
- 1977 Fin des travaux de terrassement  
Construction du garage (630 voitures)  
Désignation de l'entreprise chargée de l'exécution des installations techniques, des fenêtres, de la structure préfabriquée, des ascenseurs, des installations de cuisine, de l'installation téléphonique
- 1978 Désignation de huit autres sous-traitants (portes, plafonds, menuiserie)

#### 4. Particularités du projet

L'immeuble a été conçu de façon à augmenter et exploiter de manière rationnelle l'inertie thermique du bâtiment, c'est-à-dire, à utiliser la masse de béton pour le refroidir la nuit et en libérer ce froid durant la journée. Ce dispositif, qui a été appliqué à tous les bureaux, a permis d'éviter l'installation d'un conditionnement d'air à haute consommation d'énergie.

La ventilation du garage souterrain se fait par évacuation de l'air repris dans les bureaux. Ce dispositif permettra en hiver de maintenir le garage à une température modérée sans dépense d'énergie complémentaire.

Tous les bureaux disposent de fenêtres coulissantes équipées de stores vénitiens extérieurs manoeuvrés électriquement et individuellement. Le vitrage du hall d'entrée est prévu en verre pare balle. L'immeuble est équipé d'une aspiration centrale pour l'entretien des tapis.

Plusieurs niveaux d'éclairage ont été prévus pour permettre, notamment, durant les heures d'entretien une moindre consommation d'électricité.

Les chaudières sont prévues de manière à ce qu'elles puissent être alimentées au fuel lourd ou au gaz, de manière à pouvoir utiliser selon les circonstances les sources d'énergie les plus économiques.

Un groupe de secours, à mise en marche automatique, permet en cas d'interruption de courant de faire acheminer les ascenseurs au rez de chaussée, de faire fonctionner un éclairage de secours, d'alimenter les ordinateurs et de ne pas interrompre l'extraction d'air du garage.

Les cloisons séparant les bureaux sont entièrement amovibles et peuvent être disposées tous les 1,80 m.